

## Une double peine ?

**S**’il est une constante dans l’histoire des sociétés occidentales, c’est le projet d’éradiquer la pauvreté, et ce quel que soit le projet politique en vigueur ; lutter contre le paupérisme au XIX<sup>e</sup> des philanthropes, combattre la pauvreté, puis la nouvelle pauvreté au XX<sup>e</sup> de l’État providence et enfin endiguer la précarité en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle des politiques d’activation des populations concernées. Projet politique — mais aussi moral —, l’éradication de la pauvreté a généré de multiples politiques publiques et créations d’institutions dont les travailleurs sociaux ont été le bras armé dès le début XX<sup>e</sup> siècle. Le constat est pourtant sans appel aujourd’hui : l’écart entre les plus riches et les plus pauvres est devenu un fossé qui paraît infranchissable, car si les personnes très pauvres sont globalement moins pauvres qu’en 1850, les riches n’ont jamais été si riches, ni aussi indifférents. En témoignent les différentes politiques publiques actuelles visant à détricoter le principe de solidarité et à renforcer la responsabilité individuelle face aux situations de précarité. Un nouvel acteur s’est immiscé dans le débat au tournant des années 1990 : l’économie, qui impose son plan de bataille, la nouvelle gestion publique.

Aujourd’hui, les « pompiers du social » que sont les travailleurs sociaux sont épuisés face au manque de moyens et à la complexification des problématiques des usagers ; nombre d’entre eux s’interrogent sur le sens de leur action dans un contexte aussi délétère, souffrent de la distorsion qu’il leur impose avec l’idéal qui les a conduits à s’engager dans le métier et s’inquiètent pour l’avenir des populations qu’ils accompagnent. Aujourd’hui, le travail social lui-même entre dans une position de précarité et vit le sort de l’arroseur arrosé ; alors qu’il doit accompagner les personnes en situation de précarité, il se trouve confronté à l’incertitude, au manque de fonds pour maintenir ses institutions, à la mise en concurrence, à la perte de reconnaissance. Jusqu’à l’accusation à peine voilée de son inefficacité par un Président de la République dénonçant en juin 2018 « le pognon de dingue » consacré aux aides sociales. Il est par ailleurs avéré que certains travailleurs sociaux deviennent des travailleurs précaires, engagés en CDD avec des salaires minimalistes et se retrouvent à vivre eux-mêmes les

souffrances et les galères des personnes qu'ils accompagnent. Alors oui, il est possible de dire que le travail social souffre de précarité.

Pour autant, cet état des choses est-il irrémédiable? L'objectif de ce numéro du *Sociographe* n'est pas d'apporter une réponse péremptoire et définitive à cette question, mais d'ouvrir le débat sur les enjeux de cette précarisation de l'action sociale pour les travailleurs sociaux et les institutions, mais aussi pour les usagers, car au bout du compte, ces derniers pourraient bien payer deux fois la « facture » : être soumis à des normes d'aide de plus en plus contraignantes – si ce n'est coercitives – et se retrouver face à un accompagnement minimaliste dans des structures sous perfusion. Propos alarmistes? Les articles que vous allez lire témoignent d'une réalité malheureusement déjà agissante.

En introduction, deux contributions ouvrent sur une **contextualisation** de cette problématique. Jean-Luc Marchal nous invite à une approche sociohistorique du développement de la pensée comptable qu'il considère comme l'un des éléments à l'origine de la situation vécue actuellement dans le travail social; vectrice de la déréglementation et de la mise en concurrence entre le secteur public et le secteur privé, elle a fragilisé la solidarité et renforcé l'individualisme, donnant naissance au néologisme de « précarariat » (par analogie au salariat), comme désignation d'une installation durable dans la précarité. Charlène Charles prolonge la réflexion en abordant une dimension nouvelle de ce « précarariat » dans le champ du travail social en nous amenant à réfléchir sur l'émergence des travailleurs sociaux intérimaires. Ces « soutiers » de l'intervention qui sont engagés pour des remplacements de plus ou moins longue durée, intervenant le plus fréquemment dans l'urgence dans des équipes souvent déstructurées et qui peinent à s'y faire une place, et qui interrogent sur la temporalité de l'intervention. Engagements éminemment utiles pour une continuité de la prise en charge dans l'ici et maintenant, mais qui questionnent la continuité – et le sens – du projet pédagogique et de l'accompagnement sur le long terme; engagements aussi qui renforcent la précarisation de l'intervention. Les quatre articles suivants ouvrent sur la prise en compte **du vécu** lié à cette précarisation. Non sans une certaine part de poésie, Pierre Rosset nous introduit dans les pensées d'un directeur en fin de carrière qui s'interroge sur les changements vécus et s'est trouvé confronté à devoir annoncer à son personnel la fermeture de leur institution, pour cause de rationalisation

territoriale. De son côté, Didier Bertrand nous raconte les pensées et le ressenti d'une éducatrice de la protection de l'enfance, confrontée à la précarisation subjective liée à la multiplication des procédures et des prescriptions, ainsi que par le diktat du changement ; ce récit interroge le sens de l'intervention, qui est aussi au cœur du propos de Corinne Unsen, qui nous fait part de son expérience au sein d'une association d'éducation populaire confrontée à la baisse de soutien – financier et moral – de la part des autorités. Elle questionne l'inflation de procédures administratives qui fait fuir les acteurs bénévoles, vidant de son sens le principe-même de la démarche d'éducation populaire d'émancipation individuelle et collective. Enfin, Émilie Charlier et Lolita Sandron nous font part d'une recherche menée en Belgique sur les pairs aidants dans le champ du travail social ; elles mettent en évidence l'ambiguïté de cette nouvelle fonction qui contribue à la précarisation du travail social, mais qui est elle-même sujette à précarisation (moindre reconnaissance, moindre salaire, moindre responsabilité). Nouveaux acteurs de l'intervention sociale, les pairs aidants représentent-ils une menace ou une complémentarité pour les travailleurs sociaux ?

Et **maintenant** ? serions-nous tentés de dire... Sur quoi la prise de conscience du contexte et la prise en compte du vécu peuvent-elles déboucher ? Dans sa contribution, Joëlle Libois propose de changer de paradigme sociétal et de repenser les modalités du vivre ensemble dans une société en transformation constante ; elle invite à penser en termes de risques et d'incertitude, à prendre en compte la complexité dans un contexte de précarité et, pourquoi pas donner jour à un nouveau contrat social. Partant de la marchandisation du social et de la standardisation des pratiques, Jonathan Louli met en évidence la prolétarianisation des professionnels de l'action sociale et, dans une veine plus militante, appelle lui-aussi à repenser le vivre ensemble en remettant du collectif partout où il a été expulsé par la logique marchande et d'efficacité ; et ce afin de « renverser le rapport de force et susciter le changement », tant il est vrai que l'arroseur arrosé ne fait rire que le spectateur, mais jamais celui qui se fait humilier ●

Didier Cattin



À l'attention de nos lecteurs :  
Les articles du sommaire notés en chiffres romains sont à  
consulter sur le site du *Sociographe* :  
[www.lesociographe.org](http://www.lesociographe.org)